



## **SE-Unsa CHARENTE**

Monsieur le Directeur académique,

Le premier mouvement paraîtra à l'issue de cette CAPD avec son lot de surprises et de déceptions.

En effet, l'offre est réduite et les candidatures sur les postes dits à profil ont semé le trouble et n'ont pas facilité la compréhension. Une clarification sera nécessaire avant le mouvement 2014 et le débat devra aller plus loin (priorités, liste des postes vacants...) que ces dysfonctionnements importants mais malgré tout assez anecdotiques.

Nous remercions les personnels de l'administration qui se sont montrés toujours disponibles pour répondre à nos questions et cela n'était pas chose aisée.

Nous sommes, en effet, très attachés au sein de l'UNSA éducation et plus généralement au sein de l'UNSA à ce que nos revendications n'entraînent pas, dans la mesure du possible, une surcharge de travail inconsiderée ou un préjudice pour les autres agents publics ou salariés.

C'est l'esprit de la signature du protocole d'accord qui prévoit entre autre la revalorisation des catégories C dans l'éducation nationale.

Elle prévoit aussi la création de l'ISOE pour les enseignants du premier degré et alors qu'il n'est pas sur que cette mesure soit à la hauteur de nos espérances, la décision du recteur de ne pas octroyer les temps partiels à 80% de droit sous forme hebdomadaire nous paraît être en inadéquation avec l'esprit d'une revalorisation et d'une reconnaissance de ces personnels.

Nous n'en resterons pas là !!!

Enfin, comme dit au début de cette déclaration, ce mouvement va paraître après la CAPD sans que l'administration ai pu envoyer les propositions d'affectation aux personnels avant cette instance comme cela avait été demandé par l'ensemble des organisations syndicales. En effet des vérifications doivent être faites (barèmes, demande de réaffectations...) et celles-ci pourrait entrainer une modification de la liste définitive et une publication anticipée pourrait semer le trouble sur le travail honnête que nous allons faire aujourd'hui.